

## CHARENTE-MARITIME

# Risques littoraux et changement climatique, une filière d'excellence en Nouvelle-Aquitaine

La Région vient de signer un partenariat de trois ans avec BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières). Celui-ci va délocaliser son bureau de recherche et développement d'Orléans à Pessac, en Gironde.

Service géologique national, placé sous la tutelle de différents ministères (Enseignement supérieur et recherche, Transition écologique et de la cohésion des territoires, Économie etc.), le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) vient de signer une convention de partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine pour une durée de trois ans. D'ores et déjà, le BRGM annonce délocaliser une unité recherche et développement. Actuellement à Orléans, la vingtaine de chercheurs va s'installer en Gironde, à Pessac.

À travers ce partenariat, l'objectif est de créer un véritable pôle d'excellence de recherche sur les risques littoraux et le changement climatique. L'aboutissement d'un travail en commun car le BRGM compte renforcer les synergies avec les dynamiques scientifiques existantes dans la région telles que les laboratoires des universités de Bordeaux, de La Rochelle, de Pau ou encore l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) et le Centre national de recherche scientifique (CNRS).

### 790 kilomètres de façade océane

Pour les élus du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, l'enjeu est considérable pour un territoire qui comprend une façade océane de plus de 790 kilomètres et une attractivité intacte. Avec aujourd'hui 1 million

d'habitants, 300 000 supplémentaires sont annoncés d'ici 2040. L'économie maritime et littorale représentant, quant à elle, 49 000 emplois. Une attractivité qui fait peser aussi une importante pression sur la qualité et l'intégrité des milieux. À travers cette convention et ce travail en commun, l'objectif est donc de « mieux connaître pour mieux protéger ». Le travail effectué en amont étant, à terme, une aide à la prise de décision politique en termes d'aménagements.

Pour Alain Rousset, le président de la Région Nouvelle-Aquitaine, il s'agit « de prendre en compte le vivant pour construire nos politiques publiques de demain » et met aussi en avant « des plages qui se réduisent ». Du côté du BRGM, l'objectif est de s'implanter et même se développer. En fonction des appels à projet remportés, la structure de recherche et développement pourrait ainsi passer d'une vingtaine de personnes actuellement à une trentaine. « C'est aussi l'occasion de créer ici un pôle d'excellence européen et même international », a souligné Michèle Rousseau, présidente de BRGM. Responsable du service des Risques côtiers (celui qui est délocalisé à Pessac), Eric David met l'accent sur les missions de son service. « L'objectif sera de connaître les mécanismes, faire évoluer les modèles. Les changements actuels n'étaient pas forcément inscrits dans les anciens modèles. On doit définir l'impact des submersions, de l'érosion à court



L'érosion et la fragilité des côtes sont des sujets essentiels sur le territoire, et notamment en Charente-Maritime. © Archives R.L.G.

terme, de ce qui peut se passer ou ce dont on est sûr que ça n'arrivera pas. » Des aides à la décision politique qui seront indispensables selon Alain Rousset, lequel rappelle que des réflexions sont déjà en cours. « La conception des campings de demain ne pourra être celle d'hier. On peut aussi citer les pistes cyclables. Une réflexion est engagée pour créer une piste cyclable parallèle à celle qui longe la bande littorale. Les incendies de Gironde nous obligent aussi à accélérer cette transition. » ■ R.L.G.



Michèle Rousseau, présidente de BRGM, et Alain Rousset, président de la Région, ont signé cette convention pour trois ans. © Région Nouvelle-Aquitaine